

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Il meurt noyé en voulant traverser l'Ogooué à la nage

OLIVIER Youboungoye, haut fonctionnaire gabonais âgé de 48 ans, a péri en voulant cueillir du sable pour ses cases de passage en construction au village Alembe.

Esaië NDILOROU
Ndjole/Gabon

Le secrétaire général adjoint 2 du ministère du Pétrole, du Gaz, des Hydrocarbures et des Mines, Olivier Youboungoye, 48 ans, est mort noyé dimanche 23 août 2020 à la mi-journée dans les eaux de l'Ogooué, dans le département de l'Abanga-Bigne, a-t-on appris auprès des sources autorisées.

Youboungoye aurait été emporté par le courant pendant qu'il tentait de traverser à la nage le fleuve agité, pour aller extraire le sable sur la rive opposée du cours d'eau, en vue

des travaux de construction des logements sur un terrain qu'il venait d'acheter au village Alembe, à 30 km de Ndjolé.

"Olivier Youboungoye a acheté un terrain à Alembe. Dimanche 23 août 2020, vers 12 heures, il voulait traverser à la nage l'Ogooué pour aller exploiter le sable de l'autre côté de la rive pour ses travaux de construction des cases de passage. C'est pendant cette manœuvre qu'il a été englouti par les eaux", a précisé notre informateur.

Les personnes qui étaient avec le quadragénaire au moment des faits ont, semble-t-il, échoué dans leur tentative de le sauver,

celui-ci ayant été rapidement happé par les eaux puissantes de l'Ogooué. Les recherches ont été aussitôt entreprises pour retrouver le corps du haut fonctionnaire. Mais c'est seulement hier, mardi en matinée, que cela a été fait.

L'on apprend qu'Olivier a réalisé, quelque temps avant le drame, une vidéo immortalisant son séjour à Alembe, qu'il a ensuite postée à sa famille.

Le véhicule du disparu, immatriculé HZ 985 AA, et un tas de planches pour ses travaux

de construction ont été découverts intacts. Une enquête a été ouverte par la brigade de gendarmerie de Ndjolé afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Les tragédies se multiplient sur les plans d'eau de notre pays. Mardi 18 août dernier, c'est le proviseur du lycée Adiwa, Nicaise Bouroubou, qui a péri noyé après que son véhicule a plongé dans l'Ogooué, au pont d'Isaac, à Lambaréné. Son corps sans vie a été repêché trois jours plus tard, vendredi 21 août.



Photo: Esaië NDILOROU

Olivier Youboungoye est la deuxième victime de l'Ogooué en quelques jours.

Oyem : l'école conventionnée de Nkomayat vandalisée

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

PORTES et fenêtres défoncées, installations électriques sabotées, etc. L'école conventionnée municipale évangélique de Nkomayat (ECMEN), située dans le deuxième arrondissement d'Oyem, est en proie depuis plusieurs mois à des actes de vandalisme. L'établissement est visité en permanence par des malfrats, qui s'introduisent par effraction dans ses locaux pour perpétrer des vols. Aucune pièce n'échappe à ces actes, des salles de classe aux bureaux de l'administration.

Selon une source proche du dossier, ces malfrats profiteraient de l'absence du gardien et du manque d'éclairage aux abords de l'école pour opérer en toute tranquillité, la nuit tombée. Juste après l'installation de la nouvelle directrice de l'établissement, Raïssa Zang Angoué, les vandales se sont signalés en arrachant, dans la nuit du 23 juin 2019, le compteur d'électricité. Mais quelques semaines aupa-

vant, le 13 juillet, ce sont les plaques indicatives des niveaux d'études qui ont été sabotées.

Cette triste série commence au mois d'octobre de l'année dernière, quand ces délinquants entrent par effraction dans le bureau de la directrice, avant d'emporter tous les objets précieux qui s'y trouvaient. Puis, le 28 novembre, ils subtilisent une partie des fournitures scolaires des élèves du préprimaire et de la première année. Et le 30 décembre, ils arrachent des ampoules, déterrent les plantes du jardin, cassent les interrupteurs, décollent les affiches et taguent sur les murs avec les gouaches. Les responsables de l'école accusent certains riverains d'être à l'origine de ces actes de vandalisme à répétition. Ils en veulent pour preuve le fait que "c'est au cours d'un contrôle de lecture, qu'une enseignante constate qu'un élève qui, jusque-là, n'avait pas de livre, en possède curieusement. Interrogé, l'élève avoue que ce livre est un don de son frère qui les liquidait au quartier".



Photo: PME

Le compteur d'électricité a été arraché dans la nuit du 23 juin 2019.

La direction de l'ECMEN et le président de l'Association des parents d'élèves en ont saisi le chef de quartier, ainsi que les parents des suspects. Alertée, la Police judiciaire a arrêté une bande de mineurs dont l'âge varie entre 10 et 15 ans. Si les faits sont avérés, ils répondront de leurs actes devant le juge des mineurs.

L'école réclame réparation du préjudice subi. Sa hiérarchie est sollicitée pour la construction urgente d'une barrière de sécurité.

Le clin d'œil de *Lybek*

